

## **GROUPE DE RECHERCHE SUR LES INSTITUTIONS ET LES MOUVEMENTS SOCIAUX (GRIMS)**

### **Éléments de problématique et de débat 2009-2010**

Au cours des quarante dernières années, l'étude des mouvements sociaux a acquis une légitimité et une reconnaissance forte qu'on ne lui connaissait pas auparavant dans les milieux universitaires. C'est ce dont témoignent les débats théoriques et les controverses conceptuelles ou analytiques qui animent ce domaine de recherche. En outre, au cours de cette période, plusieurs thèmes récurrents ont retenu l'attention tant des acteurs sociaux que des chercheurs. On peut mentionner le pluralisme des demandes et des enjeux sociaux, la diversité des affirmations identitaires et des revendications en termes de reconnaissance qui en découlent, l'institutionnalisation de l'action sociale conflictuelle, la transnationalisation de l'action collective, la justice sociale, l'environnement local et planétaire. Aux côtés de ces thèmes porteurs ou en étroite relation à ceux-ci, la question de la démocratie – de la portée démocratique de l'action des mouvements ou de leur capacité à proposer de nouveaux modes d'articulation des conduites collectives au bien commun – a aussi été revisitée à plusieurs occasions. Il s'agissait alors de comprendre aussi bien la démocratie comme valeur que la démocratie comme pratique dans les discours, les revendications ou les projets des acteurs sociaux.

Abordé sous l'angle de l'action collective ou des mouvements sociaux, le thème de la démocratie invite à considérer une série de questions que la théorie politique a eu tendance à négliger jusqu'à maintenant. On peut penser à la construction d'espaces publics d'échanges et de confrontation en marge des pouvoirs publics institués. C'est le cas notamment des controverses publiques autour des sciences et des techniques qui alimentent aussi le débat démocratique et dont le renouvellement passe par des dimensions cognitives. On peut évoquer le recours à l'empowerment par des groupes sociaux démunis – avec toutes les ambiguïtés que cela comporte – dans un but d'affirmation individuelle et collective ou d'accès au pouvoir. On doit mentionner l'élaboration de diverses démarches de démocratie participative en vue d'expérimenter des voies originales d'appropriation de diverses formes de pouvoir. C'est également le caractère transitoire ou peu assuré de la démocratisation définie sous l'angle d'une capacité effective d'influencer les processus décisionnels inhérents aux pouvoirs publics qui est sans cesse rappelé par les reculs subis à diverses occasions par les groupes et les individus des classes populaires (Tilly, 2007). Enfin, on peut faire référence à l'affirmation des droits démocratiques qui doivent nécessairement prendre place dans des enceintes nationales alors que les problèmes sociaux se définissent de plus en plus en relation à un espace global, sinon transnational. À ce sujet, une comparaison des démarches menées au Nord et au Sud pourrait s'avérer des plus pertinentes.

Ces diverses voies qui ont permis aux mouvements sociaux d'affirmer des revendications égalitaires à la lumière de l'idéal démocratique – lorsqu'ils atteignent leurs objectifs – ne couvrent pas l'ensemble des trajectoires empruntées par les acteurs

afin de s'opposer à l'appropriation exclusive du pouvoir par les élites. Les perspectives d'action qui s'offrent aux acteurs sociaux semblent de plus en plus diversifiées et varient en fonction des situations, des enjeux et des ressources disponibles. C'est aussi la question des conflits et des confrontations hégémoniques entre diverses catégories d'acteurs qui est posée.

Ce sont les modalités d'affirmation que choisissent les acteurs sociaux – y inclus à travers leur diversité – que nous souhaitons examiner au cours de l'année 2009-2010 à l'occasion des rencontres mensuelles de notre séminaire annuel. Nous aborderons cela à partir des trois axes de notre programmation de recherche à savoir : 1) les conflits entre l'action collective et les institutions; 2) l'action collective en relation aux enjeux actuels de la citoyenneté; 3) les rapports entre gouvernance et démocratie. Ces axes nous aideront à préciser le contenu des séances et à orienter d'une manière générale les questions à débattre. On retiendra que l'objectif principal du séminaire de cette année est avant tout de faire avancer notre compréhension des enjeux et des formes qu'emprunte l'action collective aujourd'hui à la lumière des défis de la démocratie en acte.

## **Bibliographie**

Tilly, Charles (2006) *Democracy*, Cambridge University Press, Cambridge.

## **PROGRAMMATION 2009-2010**

La série de séminaires et de conférences publiques ont pour objectif de poursuivre l'approfondissement de l'action collective autour des controverses sociales, culturelles et environnementales que nous avons commencé à examiner il y a de cela maintenant trois ans.

- **25 septembre 2009 – Séminaire réservé aux membres**  
**Pierre Hamel, professeur, département de sociologie, Université de Montréal. « Les mouvements sociaux et la démocratie : actualité du thème pour les acteurs sociaux ? »**
  
- **30 octobre 2009 – Conférence publique**  
**Pascale Dufour, professeure, département de sciences politiques, Université de Montréal. « Quel rôle politique pour les mouvements sociaux ? »**

L'analyse de l'action collective a eu tendance à construire des frontières relativement étanches entre les organisations. Ainsi, traditionnellement, on considère que les partis politiques ont le monopole du politique alors que les organisations de mouvements sociaux agiraient en-dehors de l'arène institutionnelle. Plus récemment, le brouillage de

ces frontières dans les différentes sociétés a amené les chercheurs à repenser les découpages analytiques entre les lieux de l'action politique et la nature des acteurs impliqués. Je propose de discuter deux textes qui présentent des manières distinctes de penser le rôle des mouvements sociaux en politique. Le premier, de Lilian Mathieu, propose de penser "l'espace des mouvements sociaux" en revisitant la notion de champ de Bourdieu. Le second, que j'ai écrit à partir d'une analyse de l'émergence de Québec Solidaire, fournit une grille de lecture – nous pourrions discuter si elle est complémentaire ou non à la proposition de Mathieu- de l'action politique en "pôle".

- **27 novembre 2009 – Séminaire réservé aux membres**  
**Marcos Ancelovici, professeur, Université McGill. « Les diverses voies de la contestation sociale à la lumière des enjeux actuels de la démocratie. »**

- **18 décembre 2009 – Conférence publique**  
**André Drainville, professeur, département de sociologie, Université Laval. « Vers une histoire plébéienne des résistances globales »**

Plus contesté que jamais ne le fût programme d'ordre mondial, le néo-libéralisme nous apparaît tout de même en théorie comme une chose faite par le capital transnational dans l'isolement du monde off-shore, à Bilderberg ou Davos. Son contraire nous semble la chose – encore une — d'une multitude immatérielle d'un autre monde possible mais loin du vécu, concrétisé à Porto Alegre ou à Mumbai. Ces fables cosmopolites consacrent trop facilement l'hégémonie du néo-libéralisme et elles renoncent trop vite à la part d'universel de l'histoire des rapports sociaux. Pour mieux penser l'ordre mondial, il faut conceptualiser le domaine du global non pas comme un lieu en soi habité par des sujets constitués, mais comme un ensemble de terrains de lutte dont la cohérence et l'autonomie sont toujours relatives. Voilà le projet de l'histoire plébéienne des résistances globales. Les sujets que cette histoire révèle ne sont pas les poupées immaculées des fables cosmopolites. Tout globaux qu'ils puissent être, ils sont aussi englués dans l'ordinaire de la vie située, ambiguïtés dans leur rapport au monde, fugaces, précaires, parfois bassement stratégiques. Ils n'ont rien d'exemplaire ou de résolu, mais ils sont vraiment là, présents dans l'économie mondiale."

- **29 janvier 2010 – Séminaire réservé aux membres**  
**Louis Guay professeur, département de sociologie, Université Laval et Jean-François Fortier, Georgette Aya, Nancy Émond, Claudia Laviolette ainsi que Emiliano Scanu, étudiants, département de sociologie, Université Laval. « Gouvernance et démocratie : quelles sont les demandes des mouvements sociaux? »**

- **26 février 2010 – Conférence publique**  
**Virigine Tournay, chercheuse, CNRS, IEP-PACTE/ Grenoble. « Les enjeux de la démocratie technique. Quand l'innovation médicale rencontre l'action publique »**

Cette présentation a pour objectif d'interroger les focales d'observation de l'institution et de son rapport avec l'action collective. L'hypothèse développée est que l'institution représentée comme une découpe du social n'est qu'une expérience sensible parmi d'autres. Bien qu'elle soit rendue aisément descriptible en terme de totalité isolable et délimitée par des frontières pour les commodités des analyses en sciences sociales, la vie institutionnelle n'est pas clairement délimitable. Ainsi, le publiciste Maurice Hauriou a montré que les institutions consolidées sont des achèvements précaires et perpétuellement renégociés dont il ne s'agit pas tant de présupposer de leur assise que de suivre le processus d'acquisition de cette stabilité. En suivant le déploiement de controverses relatives aux innovations biomédicales, l'objectif est de questionner ce qui semble « de loin » apparaître comme une frontière entre l'institution et ce qui la sépare du reste du social. On montrera que les multiples inscriptions institutionnelles (outils, instruments, formulaires etc.) constituent fréquemment des prolongements de l'action collective. Dans la lignée des travaux initiés par Maurice Hauriou, il s'agit alors de développer une sociologie évolutionnaire et pragmatique des agencements sociaux ; sociologie qui nous invite à réfléchir au concept même de démocratie.

- **26 mars 2010 – Séminaire réservé aux membres**  
**Stéphanie Rousseau, professeure, département de sociologie, Université Laval. «La résistance au développement néolibéral dans les pays du Sud : la participation locale et le cadre juridico-institutionnel des économies mondialisées »**

- **30 avril 2010 – Séminaire étudiant ouvert au public**  
**« L'action collective et la démocratie dans les mémoires et les thèses en cours ».**

**Programmation du séminaire étudiant :**

**EMILIANO SCANU, Département de sociologie, Université Laval**  
***La gouvernance environnementale urbaine : les discours et les politiques sur les enjeux des changements climatiques. Comparaison des villes de Québec, Canada, et de Gênes, Italie.***

Le but de la recherche est d'accroître la connaissance : sur l'interaction et l'interdépendance entre les villes et les changements climatiques ; sur le rôle des pratiques démocratiques de participation aux affaires environnementales urbaines ; sur la portée qu'ont les discours environnementaux sur les groupes sociaux, les institutions, et les choix des politiques en matière de lutte aux changements climatiques. Exposition du cadre théorique, des lignes guide, et des hypothèses de recherche qui structureront la démarche comparative et orienteront le repérage et la collecte des données empiriques dans les deux municipalités.

**GENEVIÈVE CLOUTIER, INRS et département de sociologie, Université de Montréal**

***La définition du quartier idéal dans la revitalisation urbaine intégrée comme élément de cohésion.***

Les approches contemporaines de planification urbaine misant sur la délibération et la collaboration entre des acteurs multisectoriels pour traiter les problèmes variés des quartiers en crise gagnent la faveur des administrations locales européennes et nord-américaines depuis une dizaine d'années. Ces approches sont vues comme plus légitimes et adaptées, bien que certains soulignent qu'elles ne protègent pas forcément contre la domination de certaines valeurs ou certains intérêts particuliers (Fainstein, 2005; Gunder, 2005). Le cas du programme municipal de revitalisation urbaine intégrée (RUI) appliqué depuis 2003 dans le quartier Sainte-Marie dans le Centre-Sud de Montréal nous sert à faire une étude de l'intégration à laquelle aspire le processus de planification, en termes de représentation collective. L'analyse de ce cas nous amène à proposer qu'une définition du quartier revitalisé, même normative, ne constitue pas un obstacle à la réalisation d'un projet intégré pertinent. Au contraire, il s'agit d'un instrument favorable aux transactions sociales et à une certaine cohésion entre acteurs variés.

**NANCY ÉMOND, département de sociologie, Université Laval**

***Les politiques publiques de l'eau au Québec: à qui le pouvoir ?***

L'objectif principal de cette présentation est de dresser un portrait québécois des représentations de l'eau ayant été institutionnalisées et par conséquent, qui ont pris la forme d'une politique publique (lois, politiques, programmes, commissions, etc.). La pertinence de cet intérêt réside dans le fait que l'institutionnalisation permet de légitimer une conception, elle lui permet de s'imposer comme vérité, du moins, jusqu'à ce qu'elle soit contestée ou remise en question, et ce, en lui donnant un cadre, des instruments pour s'appliquer et donc en lui donnant la forme d'une politique publique. Ce qui aura pour effet de contraindre la pensée et l'action. En corollaire, ces représentations dominantes arrivent en quelque sorte à former des systèmes derrière lesquels se trouvent toute une logique d'interaction, une dialectique du pouvoir, voire du contrôle faisant référence à la capacité de certains acteurs d'influencer les actions d'autres acteurs et de transformer des pratiques. En somme, la présentation se divisera en deux grandes parties. D'une part, un portrait historique des différentes conceptions de l'objet eau et des acteurs ayant participé à leur émergence, à leur inscription à l'agenda politique, ainsi que de ceux amenés à formuler les mesures et à assurer leur suivi. D'autre part, une réflexion sur les facteurs pouvant expliquer l'élimination et la cohabitation de certaines représentations.

**MOUSTAPHA FAYE, département de sociologie, Université de Montréal**

***L'anti-développement, l'altermondialisme et les technologies de l'information et de la communication en Afrique de l'ouest.***

De nos jours, l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) semble aller de pair avec l'insertion dans l'économie globale et symboliserait même le degré de « développement » des sociétés. Parallèlement, ces TIC (Internet particulièrement) sont mises à profit par les organisations revendiquant leur appartenance à la « mouvance » altermondialiste dans leurs luttes pour la démocratisation de l'accès au savoir et pour l'émancipation politico-culturelle. Seulement, l'anti-développement n'a cessé de structurer les discours altermondialistes sur Afrique. Pour ces raisons, la matérialisation de la question du rattrapage technologique révèle des incompatibilités idéologiques entre projets altermondialistes. Mon projet de thèse propose, sur cette base, des outils théoriques et méthodologiques permettant de comparer les actions de l'Association pour le progrès des communications (APC) et celles du Réseau d'Organisations paysannes et de Producteurs d'Afrique de l'Ouest (ROPPA). Comment les enjeux de mobilisation de ressources, les opportunités politiques et le framing de ces deux réseaux altermondialistes conduisent-ils à essentialiser les TIC ou à ne les considérer que comme des outils dont les usages n'altèrent en rien le rejet du modèle de « développement » occidental ? À partir de deux études de cas comparées, mon objectif est de mettre en évidence le fait que le mythe du « développement » soit parfois colporté par ceux qui affirment vouloir le combattre.

**FRANCIS GAGNON, département de sociologie, Université Laval**

***Adaptation d'une gestion intégrée par bassin versant dans le cadre d'une gouvernance de l'eau.***

En 2002, le gouvernement Landry mettait en branle la Politique nationale de l'eau. Cette dernière, s'inscrivant dans la réforme de la gouvernance de l'eau, s'est donnée comme pilier la gestion intégrée par bassin versant. Il s'en suivit de la création d'organismes de bassin versant (OBV) ou de leur reconnaissance dans le cas où ils existaient déjà. Ma recherche s'est intéressée à la manière dont se sont formés, dans deux études de cas, les OBV de la rivière Chaudière ainsi que celui de la rivière Montmorency. Elle met en lumière que, en dépit d'un statut imprécis et d'un financement limité, les décisions que prennent les OBV dépendent d'une double dynamique sociale et environnementale locale. Elle montre que deux types de gestion, ou de gouvernance, sont apparues; l'une centrée sur la conservation, l'autre, sur la réhabilitation d'un bassin versant. Ces orientations de gestion définies par les enjeux environnementaux forment la dynamique interne de l'OBV ainsi que les attitudes et la perception qu'ont les acteurs de l'eau face à la fonction que doit occuper l'OBV dans la gestion de l'eau à proprement parler. Conséquemment, les deux OBV à l'étude se sont distingués par leur raison d'être, leurs aspirations ainsi que leur capacité d'action.

- **28 mai 2010 – Conférence publique**

**Joseph-Yvon Thériault, professeur, Université du Québec à Montréal (UQAM) « Qui est le sujet du cosmopolitisme? »**